

20

LEUR PROJET POUR L'ENVIRONNEMENT

SUPPRESSION
DU PRINCIPE
DE
PRÉCAUTION

CE QUE DIT LA DROITE

« Remplacer le principe de précaution par le principe de responsabilité. »

Projet des Républicains, juillet 2016

« Le Parti « Les Républicains » doit être le parti du principe d'innovation plus que du principe de précaution, le parti du gaz de schiste, le parti des OGM, le parti des bio-techs. »

Luc Chatel, février 2016

Pour la droite, il faudrait revenir sur toutes les avancées écologiques mises en œuvre ces dernières années. « Les questions d'environnement, cela commence à bien faire » pour Nicolas Sarkozy, mais aussi pour tous les candidats de « LR » qui rivalisent de propositions pour supprimer les normes écologiques et le soutien aux énergies renouvelables, pour favoriser le gaz de schiste ou encore l'utilisation des OGM.

Au nom du droit à l'innovation, la droite d'aujourd'hui souhaite même revenir sur le principe de précaution, pourtant inscrit dans la Constitution en février 2005 sous la présidence de Jacques Chirac.

Pourtant, c'est le principe de précaution qui permet à l'État de réagir rapidement lorsque des doutes scientifiques existent quant à l'impact sur la santé ou l'environnement de certains produits ou innovations.

POUR VOUS CE SERAIT



► LE RETOUR DE PRODUITS POTENTIELLEMENT NOCIFS POUR VOTRE SANTÉ

C'est au nom du principe de précaution que le **bisphénol A (BPA) a été interdit en 2011** en France dans la fabrication et commercialisation des biberons.

Si aucun effet cancérigène du BPA a été démontré, il est **suspecté d'être un perturbateur endocrinien et d'avoir des effets pour la santé.**

Sans principe de précaution, ce type d'interdiction préventive ne pourrait être mis en œuvre pour de nombreux produits comme pour les OGM, par exemple.



► UNE RÉGRESSION POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Loin d'encourager à « l'inaction », le principe de précaution pousse les acteurs économiques à innover pour proposer des produits respectueux de l'environnement et de notre santé.

Sa suppression sera un mauvais signal envoyé aux industries qui cherchent à trouver des substituts aux produits nocifs. C'est pourtant en interdisant les CHC pour préserver la couche d'ozone, que les industries ont innové pour mettre sur le marché des produits de substitution non dangereux.



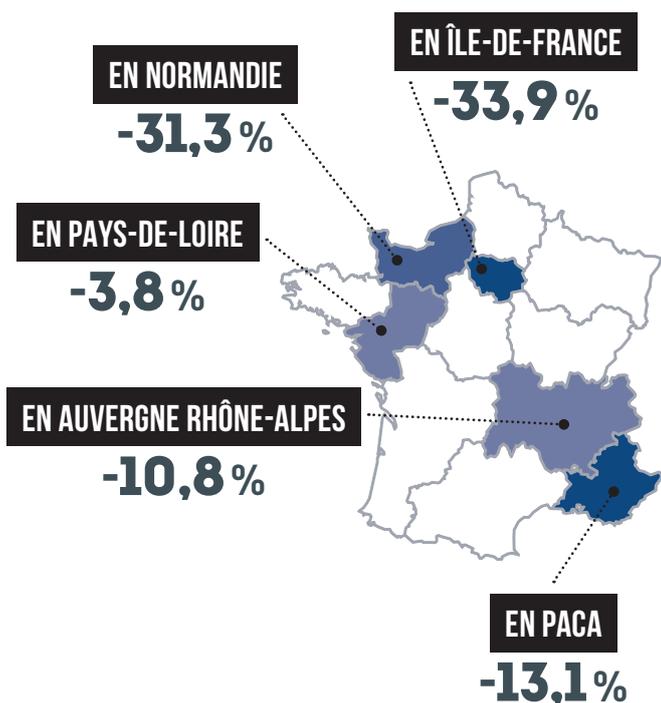
► LA DÉRESPONSABILISATION DES ACTEURS PUBLICS ET ÉCONOMIQUES

Sans le principe de précaution, **les acteurs n'auront plus à veiller à mettre en œuvre des procédures d'évaluation des risques** et à adopter des mesures provisoires et proportionnées afin de protéger les citoyens de risques éventuels.

L'expertise scientifique ne sera plus mobilisée pour assurer une gestion prudente des risques pour la santé, en situation d'incertitude scientifique.

ILS L'ONT DÉJÀ TENTÉ

- ▶▶ En juillet 2013, juin 2014 et novembre 2014, la droite a déposé des propositions de loi soutenues par une partie du groupe LR de l'Assemblée afin de supprimer le principe de précaution de notre Constitution.
- ▶▶ Mais les attaques de la droite contre l'environnement ne se font pas qu'au niveau des grands principes, elles portent également sur les moyens alloués à la défense de l'environnement. Ainsi, dans les Régions qu'elle dirige, la droite a déjà significativement baissé les budgets consacrés à l'environnement :



(source : Alternatives Économiques, novembre 2016)



CE QUE NOUS AVONS FAIT

▶▶ LA LOI DU 2 JUIN 2014

a interdit la mise en culture des OGM sur le territoire national.



▶▶ LE GOUVERNEMENT A UNE NOUVELLE FOIS DEMANDÉ EN 2015

l'exclusion du territoire national pour les 9 maïs OGM déjà autorisés ou en cours d'autorisation au niveau européen.



▶▶ PAR LA VOIX DE SÉGOLÈNE ROYAL

la France s'est opposée au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate, que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a classé comme un « *cancérogène probable* ».



▶▶ L'INTERDICTION DES PESTICIDES NÉONICOTINOÏDES

car ces pesticides sont reconnus nocifs pour les abeilles et donc influent gravement sur le cycle de pollinisation et sur l'environnement en général. Ils sont aussi considérés toxiques pour la santé.



▶▶ L'OBJECTIF DE MOINS 40% DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2030

a été inscrit dans le marbre de la loi de Transition énergétique votée au parlement.



▶▶ LA CRÉATION DE « ZONES À CIRCULATION RESTREINTE »

parce que la lutte contre la pollution atmosphérique dans les villes passe nécessairement par la diminution du nombre de véhicules individuels.»

